

Etats généraux de la culture de la Ville de Rennes

Printemps – Automne 2015

ETAT DES LIEUX



Juin 2015

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Culture et développement social	4
2. Enseignements artistiques et éducation artistique et culturelle.....	7
3. Métropole de la connaissance	10
4. La culture et la ville	13
5. Rennes et le monde.....	18
6. Culture, économie, emploi.....	21
7. Usages numériques.....	25

Introduction

Cet état des lieux est celui des États généraux de la culture, c'est-à-dire de la concertation menée par la Ville de Rennes avec les habitants, les acteurs de la culture et d'autres champs professionnels concernés par la culture.

Il est donc à lire comme **une photographie à un moment donné** d'une analyse et d'une perception des centaines de personnes qui ont participé au processus de concertation. Elles ont rendu compte de leur perception de la situation rennaise, pas forcément de toutes les réalités de l'action artistique et culturelle, tant chacun dispose d'une vision partielle et d'un point de vue sur la politique culturelle rennaise.

Ce document se base donc sur le recueil des paroles énoncées lors des deux premières phases des Etats généraux de la culture, sur les entretiens individuels réalisés en complément par les consultants ainsi que sur des contributions écrites postées sur le site des Etats généraux de la culture et sur les fonds documentaires établis par la Direction de la culture de la Ville de Rennes.

Il a été précisé et amendé par **le Conseil des États généraux de la Culture**, instance consultative composée de 40 personnes, habitants, acteurs culturels et d'autres champs professionnels dont le rôle est d'accompagner la Ville de Rennes pendant les Etats généraux de la culture en portant un regard sur la méthodologie et sur les documents produits.

La **première phase** des États généraux de la culture a donné lieu à une demi-journée de lancement en réunion plénière à laquelle ont participé 440 acteurs culturels et habitants et une demi-journée avec quatre ateliers, "la culture et les habitants", "la culture et les artistes", la culture et les territoires", "la culture et les sociétés". Ces ateliers ont fait salle comble avec un nombre total de 194 participants.

La **deuxième phase** des Etats généraux de la culture, les 29 et 30 avril, a réuni 266 personnes autour de sept ateliers : "Les enseignements artistiques et l'éducation artistique et culturelle" ; "Les usages numériques" ; Culture et développement social" ; "Culture, économie, emploi" ; "Métropole de la connaissance" ; Rennes et le monde" ; "La culture et la ville". Ce sont ces thématiques qui sont reprises, l'une après l'autre, dans l'état des lieux proposé.

Comme toute concertation, les Etats généraux sont avant tout **un processus** qui participe à la rencontre entre une collectivité et des acteurs locaux, quel que soit leur statut, et à la fabrication de positions hétérogènes.

Ce document, synthèse d'un ensemble d'éléments hétéroclites, n'est donc pas un diagnostic scientifique mais **une "expertise" d'usage et un état des lieux partagé**.

1. Culture et développement social

A la lecture des orientations de politique culturelle de la Ville de Rennes, on identifie les efforts conduits par la municipalité pour articuler politique culturelle et politique sociale, sans doute sur ce territoire plus encore que sur d'autres centres urbains.

Les pratiques de transversalité entre services municipaux ont permis de soutenir des projets artistiques et culturels au plus près des quartiers de la ville.

I – Vers une autre approche de la culture et de ses « publics »

Il y a un enjeu majeur à débattre entre professionnels, habitants et responsables publics sur **la définition de la culture**. Celle proposée par l'UNESCO¹ paraît la plus appropriée, notamment pour faire face aux difficultés sociales. De la même façon, le terme de public ou « d'habitant » paraît impropre : il apparaît plus judicieux de parler de « personne ». Pour de nombreux participants aux Etats généraux de la culture il est temps de changer de paradigme.

La politique culturelle doit ainsi se doter d'une fonction centrale de **reconnaissance des personnes et de leurs diversités**. Il s'agit, dans ce contexte, de passer de « la réparation à l'émancipation », ce qui interroge d'autant plus le concept de développement social. S'exprime ainsi **un droit à la culture (des Rennais) autant qu'un devoir de culture (de la part des institutions publiques)**, au même titre que d'autres droits.

Les « besoins » des personnes doivent être différenciés : la découverte, la pratique artistique plus avancée jusqu'à la formation pour devenir professionnel.

Parmi les 40 équipements et les nombreuses équipes qui participent à Rennes à la politique socioculturelle, **les Maisons des Jeunes et de la Culture** - MJC à Rennes sont insérées dans les quartiers. Elles ont ou bien un rôle artistique et culturel précis, c'est le cas de **La Paillette** dans le domaine du Théâtre et de **L'Antipode** dans le domaine de la musique, ou bien elles développent un festival ou un évènement culturel durant l'année en même temps qu'un soutien aux pratiques amateurs. Cependant, elles sont encore perçues comme des relais des arts « reconnus et légitimes ».

II – Construire ensemble et participer aux projets artistiques et culturels

La logique ascendante, **la participation et au delà la co-construction des projets culturels** doivent être encouragées. S'exprime fortement une volonté de « pouvoir agir » (empowerment terme employé dans les récents rapports sur la politique de la ville / politique de cohésion sociale).

Comme le souhaitent les participants aux Etats généraux de la culture, les équipements ne peuvent pas se contenter d'être des lieux de consommation. A ce titre, le **dispositif SORTIR**

¹ « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

permet clairement une meilleure accessibilité, notamment grâce à des tarifs bas ou de la gratuité, mais cela ne garantit pas l'accès de tous. Soulignons que certains participants aux États généraux de la culture font remarquer que « avoir à utiliser la carte SORTIR peut provoquer chez les personnes détentrices un ressenti de stigmatisation. »

A Rennes, de nombreuses initiatives qui impliquent les habitants et encouragent les personnes à participer existent ; mais elles sont insuffisamment valorisées. Les participants sont conscients qu'il existe des degrés différents de participation et qu'il faudrait définir des critères d'évaluation pour mesurer la mobilisation et le travail de fond. Les dispositifs qui permettent de financer ces initiatives ne semblent pas être très connus. Enfin, les plateaux des théâtres ne sont pas assez disponibles pour les projets des habitants.

Par ailleurs, on évalue aujourd'hui à 44% les Français qui ont des fragilités et des soucis de santé. **L'accès à l'information et l'accompagnement** pour accéder aux lieux et à la pratique, sont primordiaux pour les personnes malades ou porteuses d'un handicap.

Les directions de la culture et de la santé ont commencé un travail précis de repérage des difficultés d'accessibilité des lieux pour les personnes à mobilité réduite – PMR.

Enfin, de nombreux participants notent **le déficit de propositions artistiques et culturelles pendant les vacances scolaires** et pas seulement l'été.

III – Toujours plus de médiation adaptée !

Il y a nécessité à travailler **la médiation**. La polysémie du terme et des formes permet d'identifier des médiateurs artistiques et socio-culturels, y compris des médiateurs de médiateurs. Plusieurs conditions sont à privilégier :

- le temps et la durée car les temps professionnels ne sont pas toujours compatibles,
- l'instauration de la confiance et de la légitimité ;
- le plaisir.

Le lien direct entre artistes et publics doit être privilégié. Les médiateurs culturels doivent être placés auprès des habitants, pas dans les équipements.

Il semble que les acteurs des secteurs culturels et de l'action sociale aient besoin de se connaître mieux afin de « lever les fantasmes » sur le rôle et les réalités de chacun.

La Direction de la culture a mis en place **un réseau professionnel de médiation culturelle**, encore peu connu des participants à l'atelier « culture et développement social » des États Généraux de la Culture, qui permet de mettre en relation des acteurs du champ culturel et du champ social et de l'insertion.

Les dispositifs le Pacte Rennais d'Insertion et la convention Archipel Habitat ne sont pas cités par les participants aux États Généraux de la Culture. Ils proposent pourtant des cadres transversaux particulièrement pertinents pour s'adresser à des personnes éloignées des institutions culturelles.

L'exemple de « Parcours sensibles » impulsé par la **FNARS** – Fédération nationale d'accueil et de réinsertion sociale - Bretagne avec les **Trans Musicales** et **Electroni[k]** est sans doute à reprendre et à multiplier car il correspond à une coopération très aboutie entre des professionnels de l'action sociale (Insertion) et des responsables artistiques. Un inventaire de ce type d'actions (formes et savoir-faire) serait intéressant.

IV – Malgré les efforts de territorialisation de la politique culturelle, l'action culturelle de proximité est difficile.

Certains équipements, ainsi que leurs missions sont considérés comme « hors sol » ([Le Triangle](#), [l'Opéra](#), [l'Ecomusée](#), ...) ; mêmes dans un quartier, ce ne sont pas des équipements DE quartier.

Les cloisonnements de publics existent, de même que les cloisonnements disciplinaires. Il y a donc **des « territoires culturels » avec toujours « les mêmes personnes »**.

Il y a nécessité par ailleurs de décroisonner les quartiers et de penser la mobilité des habitants.

Enfin, **l'espace public** devrait être plus mobilisé pour permettre le croisement des publics.

V – Une demande d'évaluation au prisme de l'utilité sociale des actions artistiques et culturelles

Une demande **d'évaluation qualitative prenant en compte l'utilité sociale** des dispositifs existants s'exprime, au delà des seules évaluations quantitatives. A ce titre, il n'est pas sûr que le dispositif SORTIR soit considéré comme permettant une citoyenneté active.

VI – Un groupe fragilisé : les artistes !

Les artistes, notamment les plasticiens, expriment un isolement, **un sentiment fort de précarisation** dans un contexte de crise et une difficulté réelle à trouver leur place, y compris dans les dispositifs existants. On peut s'interroger sur le contrôle que la Ville peut mettre en place concernant la rémunération des artistes. A noter que ce sont parfois les artistes les plus proches des quartiers, impliqués dans les projets participatifs qui connaissent des situations sociales et économiques difficiles.

2. Enseignements artistiques et éducation artistique et culturelle

Avec de nombreux enfants du premier degré qui accèdent à une éducation artistique de qualité, la ville de Rennes a fait de l'Éducation Artistique et Culturelle une priorité de sa politique culturelle, en coopération avec l'Éducation Nationale et le Ministère de la culture / Direction régionale des affaires culturelles - DRAC. De projets de sensibilisation culturelle (12 heures d'intervention artistique pour un budget de 500 euros) à des résidences de territoire de 80h sur plusieurs mois pour des budgets de 10 000 euros en passant par les « classiques » Classes à Horaires Aménagés – CHA - avec [le Conservatoire à Rayonnement Régional](#), la gamme des interventions est large, mais pas toujours lisible.

Elle a notamment orienté de nombreux dispositifs dans les écoles situées dans les quartiers prioritaires et consacre 170 000€ à des dispositifs d'éducation artistique et culturelle sur les temps scolaires, sur l'ensemble de la ville, auxquels s'ajoutent le travail avec les établissements scolaires des acteurs culturels financés par la Ville, sur leurs crédits propres.

Plusieurs centres culturels et dispositifs permettent, par ailleurs, d'accompagner les pratiques amateurs tout au long de la vie.

I – Une communauté d'artistes engagés dans les dispositifs éducatifs

Musiciens, plasticiens, danseurs, photographes, ... sont impliqués dans des actions éducatives au sein des établissements scolaires.

Il ressort de la concertation que les **artistes/intervenants** qui disposent de compétences spécifiques mais sont avant tout des créateurs, n'ont pas le sentiment d'être valorisés en tant qu'intervenant dans les cadres éducatifs, mais seulement de remplir un créneau horaire. La [FRAAP](#) – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens - alerte particulièrement sur ce point. Parfois même, les artistes se sentent dévalorisés et considérés comme des artistes médiocres. Certains participants déplorent cette vision et soulignent qu'il est primordial « d'avoir la fibre » pour intervenir en éducation artistique. L'artiste peut-il intervenir seul et quel doit être le rôle des enseignants ?

De plus, il y a nécessité d'harmoniser les tarifs auxquels sont payés les artistes qui varient selon les collectivités publiques presque du simple au triple (30€ à 60€ tarif horaire). Les enseignants sont trop peu formés à la collaboration avec des artistes dans le cadre scolaire.

II – Une offre peu valorisée en matière de pratiques amateurs

L'offre de **pratique artistique amateur** est diversifiée et accessible. Les complémentarités pratique amateur/pratique professionnelle existent. Cependant, peu d'amateurs assistent aux représentations professionnelles et la pratique amateur n'est pas assez valorisée.

Il y a nécessité d'établir une cartographie territoriale de l'offre de pratiques amateurs (la base de données [du CRIJ – Centre régional d'information pour la jeunesse](#) - ne semble pas très connue). Là encore, il faudrait imaginer des parcours pour les adultes : pratique, rapport à l'œuvre, rencontre avec un artiste, ...

Cet axe de politique culturelle gagnerait à être plus développé, disposant de plus de moyens financiers et logistiques.

Les Maisons des jeunes et de la culture relèvent d'une double tutelle locale : la vie associative et la culture et ce positionnement n'est pas forcément favorable à leur inscription de plein pied dans la politique culturelle provoquant un sentiment que **l'éducation populaire** n'est pas assez valorisée. C'est aussi le cas de nombre d'autres structures et d'autres fédérations qui développent un travail artistique, socio-culturel, éducatif...

La Ville de Rennes avec l'Orangerie du Thabor ainsi que plusieurs associations mettent à disposition des lieux et des accompagnements ([Jardin Moderne](#), [ADEC](#), [Quartiers en scène](#)) mais cela semble encore insuffisant.

III – Le succès des résidences d'artistes dans les écoles

Il faut différencier **plusieurs types de résidences** : de création/recherche, de transmission, de territoires (collèges, écoles sur un quartier). Les définitions sont à revoir entre la résidence de sensibilisation et la résidence de territoire.

La participation des institutions culturelles de la Ville est importante et particulièrement fructueuse - [Centre d'art contemporain La Criée](#), [Les Champs Libres](#), [l'Espace des sciences pour la culture scientifique et technique](#), [les Bibliothèques](#), [le Conservatoire à Rayonnement régional](#), [Electroni\[k\]](#), [Clair Obscur](#) pour le cinéma... L'exemple de La Criée et de la résidence à l'école Jean Moulin paraît particulièrement abouti, y compris dans sa phase d'évaluation et pourrait être mieux partagé avec les autres acteurs du territoire.

Il existe 4 résidences de 80 heures par an dont une dite de territoire ; elles touchent 4 groupes scolaires via des équipements culturels. Parfois les établissements culturels proposent de simples visites de découverte ([Opéra](#), [Musée de Bretagne](#)...) qui sont peu enthousiasmantes pour les enseignants.

Il serait intéressant d'imaginer la présence de « ruches artistiques » interdisciplinaires pour encourager « la jeune création ».

IV – Une difficulté de s'inscrire dans un parcours artistique cohérent

S'il existe une richesse des propositions en matière d'éducation artistique dans le temps scolaire des enfants rennais, on note le manque de cohérence entre les acteurs ce qui freine la mise en œuvre d'un véritable **parcours artistique**. Au final ce sont les enseignants qui décident... qui mettent en complémentarité. Or les enseignants ne se sont pas impliqués dans les États généraux de la culture.

Le nouveau Plan local d'éducation artistique et culturelle mis en œuvre cette année sera utile pour proposer cette cohérence. Notamment entre l'école primaire et les établissements d'enseignement secondaire. Le cycle vient d'être modifié : la 6^{ème} est intégré dans le cycle 3. Il manque une mémoire, une trace du parcours de la maternelle au lycée. Il manque aussi une lisibilité des dispositifs.

On note une offre importante dans certaines écoles, notamment de quartiers prioritaires. 38% des élèves sont scolarisés en Réseau d'éducation prioritaire – REP. La perception actuelle, c'est l'obligation des artistes de postuler dans les quartiers en cohésion sociale. Les participants aux États Généraux de la culture souhaitent distinguer la simple sensibilisation à l'art et la participation à une résidence.

On constate un manque de mixité dans les classes. Donc, cela nécessite de penser mieux les liens entre éducation artistique à l'école et en dehors de l'école et d'arriver à mobiliser les familles souvent peu impliquées.

Pour l'instant étant donné que le dispositif est en phase d'expérimentation, le dispositif « Les Rennais prennent l'art » n'est pas mentionné.

Enfin, les participants à la concertation soulignent qu'il manque probablement un enseignement sur la thématique de la diversité culturelle.

V – Une offre en matière d'enseignement artistique supérieure de qualité mais incomplète

En matière **d'enseignement artistique spécialisé**, les participants aux États Généraux de la culture soulignent la diversité et la qualité de l'existant mais repèrent certains manques dans le domaine du cinéma d'animation, des arts de l'espace et du cirque. [L'EESAB](#) n'est pas assez connue et reconnue.

Les articulations entre enseignement artistique professionnel, création d'emplois spécialisés et développement de nouvelles entreprises créatives ne sont pas soulignées.

3. Métropole de la connaissance

Avec 64 000 étudiants, Rennes est la septième agglomération étudiante, hors Ile-de-France, et le premier pôle d'enseignement supérieur de la région Bretagne.

Elle abrite les principaux organismes de recherche, CNRS, INRA, INRIA, INSERM, IRSTEA, trois grandes écoles d'enseignement artistique supérieures, l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB), le département musique du Pont Supérieur et l'École dramatique du TNB, tandis que l'UFR Arts, Lettres et Communication de l'université de Rennes 2 propose également des formations artistiques dans les secteurs des arts plastiques et des arts du spectacle.

Rennes est par ailleurs une place forte des sciences humaines et sociales avec l'Université Rennes 2 composée de cinq départements et un nombre conséquent de colloques, séminaires et conférences qui ont trait aux problématiques de société.

La capitale bretonne abrite également des établissements emblématiques de la connaissance tels que les Champs Libres et l'ensemble des bibliothèques de la ville reconnues pour la qualité de leurs services ou des structures plus spécifiquement de culture scientifique et technique tel que l'Espace des sciences ou de l'écotourisme tel que l'Ecomusée du Pays de Rennes.

Bien que la thématique relève davantage de la métropole qui a ouvert un chantier "Enseignement supérieur, innovation, culture", le sujet reste central pour la Ville de Rennes pour l'élaboration de sa politique culturelle.

I. Une diversité de partenariats entre établissements culturels et universités

Des projets partagés existent entre les structures culturelles et les universités, s'appuyant souvent sur des conventions de partenariat, comme par exemple entre l'Opéra et Rennes 2 (programme de captation et de diffusion audiovisuelle, réalisation de colloques...), entre la Bibliothèque Rennes métropole et Rennes 1 dans le champ du patrimoine et de la documentation ou entre la Criée et plusieurs établissements d'enseignement supérieur à Rennes et en Europe (collaborations autour de projets artistiques et de recherche). Le Musée des Beaux-Arts, le Conservatoire à Rayonnement Régional, les Archives, l'Ecomusée du Pays de Rennes, le Musée de Bretagne et les Champs Libres mènent également des actions de partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur.

Néanmoins certains acteurs culturels font état de plusieurs types de difficultés pour monter des projets partenariaux entre artistes et acteurs universitaires et de la recherche :

- la méconnaissance réciproque, l'absence de temps de rencontres ;
- la différence de temporalités entre celui court de la culture et celui long de la recherche ;
- le manque de dispositifs de financement, ou leur cloisonnement (multiplication des guichets), pour l'expérimentation de tels partenariats ainsi que pour la mise en place de résidences d'artistes en milieu universitaire ou de chercheurs dans le champ artistique.

II. La société civile sollicitée comme "apprenant" ou "faisant"

Des équipements sont missionnés pour sensibiliser les habitants à la connaissance, tels que les Champs Libres à travers les conférences autour de l'art et de la connaissance.

Certains acteurs remarquent toutefois que les propositions sont souvent descendantes à partir d'une relation entre "sachant" et "apprenant" qui laisse peu de places aux "faisants". Ceux-ci seraient plus impliqués par les fédérations d'éducation populaire et par les équipements de quartier multifonctions qui proposent une offre pléthorique d'ateliers.

En tout état de cause, plusieurs acteurs se rejoignent pour constater l'aspect formel du partage de la connaissance sous la forme d'une "livraison de la connaissance". Et pensent que le croisement entre art et science se fera en posant la question de l'appropriation (quels publics viennent ? Quels publics sont absents ?).

III. Les ressources culturelles rennaises mises à la connaissance des étudiants

Les services culturels de Rennes 1 et Rennes 2 développent des partenariats et des collaborations avec les structures culturelles de la ville, dans le but de faire connaître les lieux, les collections et les projets de ces derniers. Le Diapason et le Tambour, deux salles de spectacle gérées par Rennes 1 et Rennes 2 favorisent ces passerelles et donnent une visibilité aux projets des étudiants.

Le [festival TAM TAM](#), organisé chaque début d'année universitaire par le CRIJ, permet aux jeunes arrivants à Rennes de découvrir l'offre culturelle rennaise et les équipements, notamment à travers des invitations à des manifestations culturelles. Il est constaté par les acteurs culturels que l'offre proposée avec ce "sac à trucs" est largement utilisée par les étudiants, mais ceux-ci s'en détournent les années suivantes.

IV. Les écoles d'art d'enseignement supérieur ouvertes sur la ville

De nombreuses collaborations existent entre les grandes écoles d'art et les structures culturelles ou d'autres forces vives de la ville. L'EESAB mène notamment de très nombreux projets partagés : avec Telecom Bretagne et le [LabFab](#), avec la Criée sur des croisements création artistique et recherche ; avec l'Université Rennes 1 sur le projet "Art visuel et sciences". L'école du TNB sort également régulièrement de ses murs, par exemple pour mener le projet Constellation avec l'Institut Pasteur piloté par l'Université foraine, ou pour des interventions dans les classes théâtre de lycée.

Les acteurs reconnaissent cette multitude de projets mais déplorent leur manque de visibilité et la méconnaissance des acteurs entre eux.

V. Une transmission de la culture scientifique et technique abondante mais critiquée

La Ville de Rennes affirme l'importance de la place de la culture scientifique et technique auprès des plus jeunes en l'inscrivant comme un enjeu d'importance dans le Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle.

En dehors des établissements dédiés à la culture scientifique cités ci-dessus, il existe un vivier important d'associations qui œuvrent dans ce domaine. Les initiatives sont

nombreuses, comme par exemple à l'université rennes 2 : festival de cinéma, printemps des poètes, partenariats avec de nombreux équipements rennais. Des actions de communication, diffusion et actions éducatives sont développées.

Plusieurs critiques sont émises par les acteurs présents aux ateliers des Etats généraux de la Culture :

- Manque de visibilité et de moyens ;
- Absence d'un travail sur la transmission de l'esprit scientifique et critique : la science comme moyen de réflexion sur la société est peu mise en avant (les œuvres présentées dans les festivals permettent-elles une réflexion sur la culture scientifique et technique ou sont-elles seulement au service de l'artistique ?) ;
- Faiblesse de la transmission des savoir-faire et de la technique ;
- Peu de moyens pour exporter les savoir-faire techniques à l'extérieur des équipements dédiés à la recherche technique. Pas de fête de la technique. Peu de lieux de partage des savoirs techniques et artisans (difficulté pour le grand public de s'approprier ces savoirs) ;
- Carence d'ateliers pour adultes dans les quartiers, aux côtés des ateliers de pratiques existant pour les enfants ;
- Beaucoup de collections au sein des universités, mais peu de valorisation auprès du grand public ;
- Pas de prise en compte des BTS et lycées technologiques, des acteurs qui auraient toute leur place sur ce champ-là.

Verbatim

(il s'agit de propos émis par les participants à la concertation)

"Il y a trop de clivages. La culture scientifique et technique, ce ne serait pas de la culture ?"

"Il n'y aurait pas de sociétés de production à Rennes s'il n'y avait pas les ressources des étudiants des Beaux-Arts et de Rennes 2."

4. La culture et la ville

La Ville de Rennes a développé la commande publique d'œuvres dans l'espace public depuis plus de 30 ans et ouvre une ligne budgétaire dans la majorité des opérations d'aménagement des zones d'aménagement concerté (ZAC).

Le 1 % artistique est également une réalité avec, par exemple dernièrement, l'œuvre du graphiste nantais, Nicolas Gautron, sur le nouvel équipement de quartier, Le Cadran, en collaboration avec les habitants et le secteur associatif.

La Ville de Rennes possède une trentaine d'ateliers d'artistes dont six ateliers logement.

Depuis la fin des années 1970, la Ville abrite un Fonds communal d'art qui compte plus de 400 pièces et expose dans des lieux ouverts au public.

I. Les arts dans la rue : des espaces dédiés contraires à la transgressivité

La Ville a initié en 2011 le [Réseau Urbain d'Expression \(RUE\)](#), dispositif offrant aux graffeurs des espaces de création dans l'espace public, parfois par le biais des associations et des habitants, et occasionnant la réalisation de fresques murales sur le territoire. Le projet "Odyssée urbaine" a ainsi permis de découvrir deux projets participatifs d'artistes, sur les quartiers de la Courrouze et Cleunay.

Face à cette politique volontariste de la Ville, certains acteurs culturels s'interrogent sur la nécessité pour la Ville de se doter d'une mission spécifique graff à côté du service DG Culture – arts plastiques qui risque d'induire des statuts différents qui ne correspondent pas forcément à la demande des praticiens qui se sentent artistes tout simplement. Des peintres de l'art contemporain n'ont pas accès à ces dispositifs tandis que très peu de graffeurs ont accès aux ateliers d'artistes... Cela ne contribue pas à produire de la mixité.

D'autres artistes et acteurs culturels s'interrogent sur le rôle qui est le leur, historiquement de transgressivité, aujourd'hui de permissivité mais dans des espaces dédiés.

Ils revendiquent à la fois le besoin "d'aller au-delà des limites" et la nécessité de disposer d'un lieu (en intérieur) dédié au *street art* avec des financements plus conséquents.

L'un des acteurs du cirque déplore quant à lui qu'il n'y ait que l'esplanade Charles-de-Gaulle dédié à l'implantation des chapiteaux.

Par le biais d'une contribution écrite, le collectif "[Tout le monde dehors](#)" a apporté des éléments factuels qui montrent que sur 22 spectacles créés à Rennes par des compagnies locales d'art de la rue, seules 5 équipes ont reçu un apport en coproduction pour leur période de création et seule la moitié des équipes dit avoir obtenu des aides financières de la Ville de Rennes.

II. La place des artistes encore incertaine dans les chantiers d'aménagement urbain

Dans le cadre du 1% artistique, les opérations d'aménagement urbain à Rennes sont souvent accompagnées de la réalisation d'une œuvre. Par ailleurs, la Ville mène actuellement cinq expérimentations au sein de cinq projets urbains concernant cinq ZAC (Le Blosne,

Maurepas, Bernard Duval, Baud Chardonnet et Beauregard-Quincé). Quatre cas de figure ont été identifiés et proposés à l'expérimentation :

- l'intégration d'une œuvre à la construction de bâtiments privés ;
- une intervention artistique éphémère sur une ZAC en cours, dans le cadre du chantier
- une intervention sur une ZAC en attente de commencement des travaux ;
- la participation d'une équipe artistique et culturelle en tant qu'AMO pour la participation à la définition d'un projet.

Dans le cas de la ZAC Bernard Duval, les Ateliers du Vent prolongent une implantation pérenne sur le territoire et interviennent dans une démarche tripartite avec la Ville et l'aménageur (Territoires).

Toutefois, certains artistes estiment qu'il est parfois difficile d'investir les projets urbains, pour inventer de nouveaux usages ou pour participer avec les aménageurs aux orientations. Ils peuvent être sollicités mais pas pour orienter les décisions, plutôt comme "pompiers de service" ou simples facilitateurs. Et ils ne perçoivent pas toujours la corrélation entre les échanges en amont et les réalisations.

L'incompréhension réciproque entre le sachant aménageur et le pratiquant usager est selon un autre groupe de l'atelier "La culture et la ville" une réalité même si des initiatives intéressantes ont pu naître. Il rappelle que, pour la Courrouze, l'attente des acteurs était de disposer de 1 % du budget de l'opération. Cela n'a pas été obtenu mais l'aménageur a tout de même mobilisé une enveloppe pour des actions initiées par les acteurs et les habitants.

III. Les temps culturels de la ville : une offre artistique et culturelle disparate

La Ville de Rennes développe depuis de nombreuses années une attention particulière aux temps de la ville, en menant différentes enquêtes, telles que celles menées au sein des bibliothèques municipales, des Champs Libres, et du musée des Beaux-Arts sur leurs horaires d'ouverture, notamment en soirée et le dimanche.

[Le Bureau des Temps](#), au sein des services de la Ville, collecte également des données (que les acteurs culturels aimeraient d'ailleurs se procurer). Parmi les éléments statistiques connus, certains participants à la concertation ont repéré que 48 % des actifs travailleraient le samedi, d'où la nécessité de repenser les modes d'organisation et de synchroniser l'agenda culturel. Il est notamment relevé un encombrement dans l'agenda événementiel.

La nuit est un autre temps qui permet une activité culturelle, principalement celle de la fête, avec une complémentarité à trouver entre l'offre officielle et la "clandestine".

La proposition de la maire d'entamer une réflexion sur l'activité culturelle le dimanche est bien accueillie par les acteurs culturels dont certains constatent la faible offre culturelle dominicale, propos nuancé par d'autres qui citent les guinguettes et les concerts impromptus dans la ville, les loisirs de manière générale, ainsi qu'une offre dans les quartiers qui n'est pas coordonnée. Bien que La criée, le Musée des Beaux-Arts, les Champs Libres, l'Écomusée du Pays de Rennes et la Bibliothèque de Rennes Métropole soient ouverts, de nombreux établissements culturels sont effectivement fermés le dimanche. Un acteur souligne d'ailleurs que "la fermeture des équipements culturels le dimanche et le soir est un

frein pour les projets associatifs." Mais il est précisé que les budgets actuels peuvent restreindre la possibilité d'étendre les horaires d'ouverture.

Outre les dimanches, les vacances scolaires et les mois d'été constituent de véritables périodes creuses même si c'est un peu en train d'évoluer avec des propositions hors calendrier universitaire. Il convient toutefois de préciser qu'il y a pléthore de stages pour la jeunesse et l'enfance lors des vacances scolaires.

Les participants aux ateliers constatent qu'il n'est pas facile pour le touriste qui vient pour un week-end de se repérer dans l'offre culturelle, notamment entre gratuité et offre payante. Selon eux, Rennes n'offre pas la même attractivité touristique que d'autres villes françaises et même des villes de proximité, comme Nantes. Un avis émis lors des ateliers des Etats généraux de la Culture mais nuancé par d'autres.

Un acteur remarque, par exemple, qu'il faut reconnaître à Rennes sa vraie nature, celle d'une ville avec une véritable qualité de vie, qui « bouillonne » tout le temps... contrairement à d'autres qui « jaillissent » de temps en temps. Les gens viennent habiter à Rennes car il y a des écoles, des associations, des clubs, des lieux culturels dans tous les quartiers.

IV. Patrimoine matériel et immatériel : une faible valorisation

La Ville de Rennes mène actuellement quatre grands axes de travail au niveau du patrimoine:

- l'entretien et la sauvegarde du patrimoine (édifices civils, privés, culturels protégés au titre des Monuments Historiques, orgues...);
- les études, les inventaires, la mise en réseau des acteurs du domaine patrimonial;
- la valorisation, l'animation et l'éducation aux patrimoines (via le Projet local d'éducation artistique et culturelle);
- la préservation du patrimoine immatériel, comme par exemple la certification du niveau 2 de la charte Ya d'Ar Brezhoneg, qui implique notamment la généralisation de l'installation de plaques de rue bilingues français/breton.

Par ailleurs, Rennes Métropole, au titre du label "Métropole d'Art et d'Histoire", développe des actions auprès de la population, comme les visites-conférences, la mise en place d'une signalétique dédiée, l'animation auprès du jeune public.

Les acteurs culturels ont une autre perception en la matière. "Il est fréquent d'entendre que Rennes n'a pas de politique patrimoniale", observe l'un d'eux. L'abandon du projet de l'Université foraine de Patrick Bouchain à l'Institut Pasteur, initiative très souvent citée lors des ateliers, participe en partie de cette perception négative dans la mesure où ce projet était emblématique d'une réhabilitation patrimoniale et d'un projet partagé.

Il existe peu de patrimoine industriel à Rennes mais certains lieux, comme la Brasserie Saint-Hélier, sont cités en exemple comme pouvant faire l'objet de réaffectation culturelle et celui de la Criée comme un cas de réussite. Les grands ensembles font aussi partie du patrimoine local qu'il faut valoriser, à l'exemple de la valorisation artistique de l'immeuble Le Grand Bleu à Cleunay.

L'Office de tourisme propose de nombreux circuits patrimoniaux dans la ville et l'agglomération, certains sur des thématiques d'urbanisme (par exemple, le projet urbain de Courrouze), d'architecture contemporaine ou d'histoire industrielle. Les classes de

patrimoine (comme celle du Blosne) sont des endroits où peuvent être transmis les éléments du patrimoine immatériel liés à la mémoire collective dans un quartier. Des associations proposent des visites exploratoires de la ville à partir des œuvres de l'art public.

Comme au Blosne, le patrimoine matériel et immatériel doit être valorisé. Les acteurs culturels pensent qu'il faut recueillir la parole des personnes qui vivent sur un même territoire pour créer du lien. Rennes est habitée par une société pluriculturelle qui a besoin de se raconter pour se rencontrer.

Certains acteurs regrettent que Rennes ne s'assume pas davantage comme la capitale de la Bretagne, une porte d'entrée sur la région historique et qu'un festival comme les Tombées de la Nuit ne programme plus les artistes de la culture bretonne.

V. Mobilité, géographie urbaine : quelques spécificités rennaises

Les participants à l'atelier "La culture et la ville" ont relevé plusieurs caractéristiques de la géographie urbaine et de la mobilité à Rennes :

- Rennes est une ville humaine où la mobilité est aisée ;
- C'est aussi la « rue de la soif », encore et toujours, pour ceux qui sont de passage ;
- Rennes est une ville où il y a des rassemblements spontanés de jeunes et très jeunes qui cherchent probablement à se rendre visibles ;
- Les places de la ville sont minérales mais peut-être que le nouveau Mail François Mitterrand sera « appropriable » ;
- La Ville procède à une sorte de « nettoyage » de la culture alternative rennaise ;
- Les propositions culturelles « publiques » que fait la Ville sont souvent clés en main avant même que les acteurs et habitants aient été consultés ;
- On sent aujourd'hui une forte contrainte budgétaire mais l'on doit reconnaître que la volonté municipale demeure constante pour conserver des marges.

Verbatim

(il s'agit de propos émis par les participants à la concertation)

"Jusqu'où peut-on aller pour investir relativement librement un quartier à un moment donné en faisant événement ?"

"L'espace public est-il suffisamment investi à Rennes ?"

"Il manque de rencontres dans l'espace public, culturelles mais aussi inter-générationnelles".

"Les lieux dévolus à l'art bougent dans la ville, apparaissent, disparaissent..."

"Il faut revendiquer une place pour les acteurs et artistes dès les stades de définition et de fabrication des secteurs à urbaniser."

"Nous devons nous soucier de bien accueillir nos invités, les touristes."

"Il y a un déficit d'offre culturelle le dimanche, pendant les vacances scolaires et l'été."

"La fermeture des équipements culturels le dimanche et le soir est un frein pour les projets associatifs."

"Rennes est une ville humaine où la mobilité est aisée."

"Rennes doit mettre à profit sa petite taille : c'est une ville qui peut être visitée à pied, de manière douce."

"Quel devenir des ateliers dans un processus de gentrification dans ces quartiers ?"

"Le politique doit se méfier de la tentation de l'événementiel."

"Il y a trop de labellisation de la ville dans les événements culturels."

"Il manque cruellement de lieux de travail ouverts et vivants pour les artistes, mutualisés, sans sélection."

"Il manque de lieux laboratoires."

"Certains lieux font peur."

5. Rennes et le monde

Deux axes forts sont inscrits dans les textes d'orientation de politique culturelle de la Ville de Rennes : le rayonnement culturel dans la tradition française de valorisation du territoire à l'étranger et la coopération internationale, dans le but de valoriser les expressions artistiques et culturelles et les représentations diverses du monde, ce qui s'inscrit plutôt dans les textes de l'UNESCO ou de [CGLU – Cité et Gouvernements Locaux Unis](#).

I – Les échanges culturels internationaux, c'est aussi un enjeu local de diversité culturelle !

Un des axes d'action revendiqué de la politique culturelle internationale rennaise, c'est la **promotion de la diversité des cultures et des langues**.

Il y a des attentes fortes en matière d'engagement concret de la Ville dans des cadres de références internationaux tels que [l'Agenda 21 de la culture](#)² qui promeut la reconnaissance des diversités culturelles et permet aussi d'échanger des expériences et des « bonnes pratiques » entre gouvernements locaux.

L'enseignement des langues régionales, le Gallo, le Breton,... et des langues issues des différentes immigrations est aujourd'hui plus développé qu'avant ; cependant reste à l'inscrire comme un axe fort de la politique culturelle.

Toutefois, **cette diversité culturelle et linguistique est encore trop peu visible** et pas encore assez valorisée, y compris dans l'espace public, par exemple en matière de signalétique dans les différents quartiers. « L'enjeu n'est pas que Rennes soit connue dans le monde entier mais que le monde qui est Rennes soit connu des Rennais ! ». Comment aider les migrants à valoriser leur culture et la partager ? Par exemple, la présence de Tchétchènes dans le quartier du Blosne pourrait être un atout pour le dialogue interculturel. Les participants aux États Généraux de la Culture demandent de travailler sur les formes de créolisation³.

Rennes a une forte tradition d'accueil et d'hospitalité et de nombreuses initiatives de solidarité internationale existent. Le tissu associatif est actif et demande à être plus soutenu et plus visible dans ses actions.

² **Agenda 21 de la culture** : document de référence de l'organisation internationale Cités et Gouvernements locaux Unis qui promeut la diversité culturelle et la convergence entre culture et développement durable. « L'Agenda 21 de la culture est le premier document à vocation mondiale qui prend le pari d'établir les bases d'un engagement des villes et des gouvernements en faveur du développement culturel.... La culture a une vocation essentielle visant à promouvoir les droits de l'homme, à modeler la société de la connaissance et à améliorer la qualité de vie de tous. Elle contribue à la création d'emploi, à la régénération urbaine et à l'inclusion sociale. La culture constitue également un des sujets majeurs de la mondialisation. Le dialogue interculturel et la promotion de la diversité culturelle font partie des principaux défis de l'humanité. »

³ **Édouard Glissant**... propose également le concept de [créolisation](#) qu'il définit comme le « métissage qui produit de l'imprévisible » et qui est pour lui le « mouvement perpétuel d'interpénétrabilité culturelle et linguistique »⁹ qui accompagne la mondialisation culturelle. Source wikipédia.

II – Une demande d’information et d’accès aux réseaux pour s’embarquer à l’international et recevoir « le monde » à Rennes

Le développement des projets culturels de coopération internationale est freiné par un certain nombre de **difficultés partagées par les professionnels comme les responsables associatifs bénévoles** :

- Déficit de connaissances de dispositifs et institutions nationales (Régions, Ministères de la culture et des affaires étrangères), des réseaux culturels professionnels internationaux, des fonds privés et des modalités de soutien, tant à l’échelle européenne que, plus largement, à l’échelle internationale
- Manque de moyens pour la mobilité : déplacements, logistiques, hébergements, ...
- Lourdeur des procédures administratives (visas, fonds européens, trésorerie...).

Par exemple, la Ville de Rennes développe des relations culturelles avec 16 autres Villes (13 sont des jumelages) principalement en Europe, aux USA, en Asie (Chine, Japon, Vietnam)) et en Afrique (Mali, Algérie). Ces coopérations ne sont pas connues du grand public.

La nécessité de disposer d’un site web et de documents pour plus d’informations sur les réseaux, les outils, les procédures mobilisables pour le développement des échanges culturels internationaux.

Ainsi, le Musée des Beaux-arts a bénéficié du soutien du fonds américain pour les musées. Ce qui démontre que l’inscription dans des réseaux professionnels spécialisés est fructueuse. La convention signée avec l’AFAA – Agence française d’Action Artistique (maintenant Institut français) en son temps, reconduite entre Rennes et maintenant l’Institut Français permet d’encourager et de financer la mobilité des acteurs culturels Rennais ; elle n’est pas encore très repérée par les acteurs.

III – Un déficit de positionnement à l’international

Ville discrète et de solidarité locale, Rennes n’a pas développé d’efforts particuliers pour être **repérée sur les radars internationaux**.

La convention qui lie Rennes avec Nantes et Saint-Malo permet d’accélérer les échanges culturels et la mobilité des acteurs culturels. Si elle permet la visibilité d’un territoire triangulaire large, elle n’assure pas la visibilité de la seule ville de Rennes.

La présence d’une population croissante **d’étudiants de toutes nationalités** à Rennes reste encore sous exploitée. Une expérience positive de vie à Rennes constitue une bonne retombée pour Rennes à l’étranger.

C’est surtout **le déficit d’articulation entre une politique touristique et les ressources culturelles** de la ville qui est soulignée par de nombreux participants aux EGC. Une réflexion est en cours au sein de la direction du tourisme et de l’office du tourisme pour développer une stratégie pour la métropole. La question sera : quelle place pour la culture dans cette nouvelle politique de mise en tourisme ?

La ville pourrait s’appuyer mieux sur les événements culturels mais il faudrait alors à un agenda à l’échelle de la métropole et réfléchir au problème de saisonnalités. Il semble que peu d’offre artistique et culturelle existe pendant les périodes de vacances. Les participants notent aussi un manque d’équipement culturel permanent à rayonnement international.

IV - Des acteurs culturels actifs et demandeurs

En tout, c'est près de 60 projets par an qui bénéficient, à des degrés divers, du soutien de la Ville de Rennes ou de ses institutions municipales.

L'analyse des formes de la coopération montre une grande diversité qui va d'un simple échange d'artiste à des coopérations européennes pluriannuelles, notamment quand les responsables culturels obtiennent le soutien de programmes européens ([La Compagnie L'Age de la Tortue](#), [La Criée](#), Le Festival [Les Tombées de la nuit](#), Les [Transmusicales](#), ...).

L'inscription dans les réseaux culturels européens et internationaux semble encore faible, à l'exception du TNB inscrit dans le [réseau Prospéro](#) et du Festival Les Tombées de la nuit dans le [réseau IN SITU](#) (récemment lauréat du volet Plateforme Europe Créative). La connaissance des stratégies et des programmes européens apparaît encore faible.

Les professionnels demandent à ce que les soutiens publics permettent l'expérimentation et la création artistique, la diffusion culturelle et les échanges pour les publics/habitants y compris. Et ne soient pas seulement tournés vers la valorisation du territoire et de l'image de la Ville. Ils demandent une feuille de route aux responsables politiques locaux.

6. Culture, économie, emploi

Alors que les mondes de la culture et de l'économie se sont historiquement construits de façon parallèle, l'un dans la sphère publique, l'autre dans la sphère privée, avec peu de connexions entre eux, les évolutions de ces dernières décennies avec notamment l'essor des industries culturelles ont rendu les frontières moins hermétiques.

Une récente étude nationale (*Le poids économique direct de la culture en 2013*, Y. Jauneau, X. Niel) montre que le poids économique de la culture en France, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, sans tenir compte des retombées indirectes, est de 44 milliards d'euros.

Lors des ateliers des États généraux de la culture, les acteurs culturels ont d'ailleurs tenu à préciser d'entrée que la sphère culturelle, souvent considérée comme une charge pour la collectivité, contribuait fortement au dynamisme économique d'un territoire et produisait de la valeur, des emplois.

I. Emploi culturel : de nombreux dispositifs mais une précarité d'ensemble

Une étude récente⁴ montre que les entreprises de spectacle vivant à Rennes sont majoritairement de petite taille et emploient peu avec toutefois quelques exceptions : " Si une large majorité des entreprises du spectacle vivant ne compte pas ou peu de salariés, quelques-unes présentent un effectif significatif sur la métropole (TNB, Opéra, OSB, Citédia, West événement, AMS, etc). Ce cas de figure concerne majoritairement, mais pas seulement, les entreprises d'exploitation de lieux ou de salles de spectacle.

Les dispositifs d'aide à l'emploi sont nombreux sur le territoire de la part de l'ensemble des collectivités publiques, les acteurs le reconnaissent mais constatent un manque de lisibilité de la politique de l'emploi de la Ville de Rennes (entre 110 et 130 le nombre de postes aidés globalement, sans précision sur le secteur associatif).

L'un des soutiens à l'emploi artistique passera par le Groupement d'intérêt public "Cafés cultures" auquel la Ville de Rennes a adhéré en accompagnant le lancement de l'antenne Rennes-Bretagne du [Collectif Culture Bar-Bars](#). Le GIP Cafés-Cultures ouvre en juin 2015 un fonds d'aide à l'emploi artistique, financé par l'apport des collectivités publiques et des partenaires privés.

Certains acteurs culturels pensent qu'il n'y a pas de politique globale de l'emploi sur le secteur culturel de la part de la Ville, depuis la fin des conventions tripartites décennales pour les emplois jeune et que les ASSEDIC et Pole emploi sont bien souvent les premiers soutiens à l'emploi culturel.

La précarité demeure la dominante de l'emploi culturel, à Rennes comme ailleurs, avec un recours majoritaire à l'intermittence et aux contrats aidés (CUI, CAE, services civiques...). Les salariés précaires, à peine formés, ne peuvent rester en poste dans des structures qui ont de plus en plus de difficulté à pérenniser des emplois, la priorité étant accordée à l'emploi artistique. Le recours à des groupements d'employeurs peut être étudié mais la simultanéité des missions s'avère être une difficulté pour le salarié.

⁴ Etude sur l'économie créative dans la métropole rennaise, IDATE, 2014.

Les statuts sont très disparates en fonction des situations et des contextes : intermittent, vacataire, autoentrepreneur, agent territorial, plasticiens sans statuts...

Il existe des emplois mutualisés, notamment à l'initiative du [Gedes 35](#) (Groupement d'employeurs de l'économie sociale), mais ils sont jugés peu adaptés à des postes de coordination de projets associatifs.

Les acteurs culturels regrettent l'absence d'un observatoire de l'emploi à Rennes, les seuls chiffres disponibles étant communiqués par Pôle Emploi.

La formation universitaire dans le secteur culturel est perçue par certains acteurs comme trop protéiforme et trop éclatée pour une insertion professionnelle difficile. Les personnes qui sortent avec Bac + 5 trouvent peu d'offres sur le marché de l'emploi, estiment-ils.

II. Diversité des modèles économiques et des sources de financement

Dans le domaine du spectacle, le modèle demeure le marché (subventionné) de l'achat et de la vente de spectacles. Certains regrettent que le nombre peu élevé de lieux de programmation intermédiaires (moins d'une centaine de places) ne facilite pas la vente de spectacles de petites formes.

Le recours aux financements croisés reste une dominante pour les acteurs associatifs du secteur culturel : subventions, recettes propres, partenariats avec l'économie marchande, plus rarement crowdfunding ou mécénat. Dans différents domaines, en particulier ceux des musiques et de l'audiovisuel, l'autoproduction est parfois la règle.

Les dynamiques de structuration, de mutualisation et de mise en réseau se sont développées sur le territoire ces dernières années. À titre d'exemple, on peut citer la structuration des filières du livre autour de [Livre et lecture en Bretagne](#), celle de l'image animée autour du groupe de travail Anim' en Bretagne piloté par [Films en Bretagne](#), ou encore la filière des musiques actuelles avec la mise en place en 2014 du [SOLIMA](#), le schéma d'orientation pour le développement des lieux de musiques actuelles. Celui-ci qui a regroupé plus de 400 participants, 57 structures et 16 communes avec pour ambition de faire évoluer les pratiques de coopération entre acteurs.

Alors que Rennes Métropole conduit la mise en œuvre d'un schéma de développement de l'économie sociale et solidaire, les acteurs mettent peu en avant le recours à cette économie. Certains acteurs indiquent que la rencontre avec des structures de l'ESS devant aboutir à la création d'un fonds n'a pas fonctionné. D'autres s'interrogent sur le pourcentage des crédits accordés par Rennes Métropole à l'ESS dans sa politique économique.

[Les Cigales](#) sont l'une des initiatives de l'ESS évoquées par les participants : il s'agit d'un fonds de prêt à taux zéro financé par les citoyens mais peu de projets culturels le sollicitent.

Le dispositif de *crowdfunding* de Rennes Métropole, via la [Dynamo culturelle](#), suscite des questionnements sur le choix des critères, que les agents de la Métropole ont tenu à préciser : les projets aidés concernent des acteurs portant une initiative individuelle, non déjà subventionnés, et ce sont les habitants qui soutiennent en direct les projets.

Le mécénat n'est pas jugé comme une solution pour les associations et les petites structures culturelles qui ne sont pas ciblées par les entreprises se tournant vers des projets plus prestigieux, pour un retour d'image. Par exemple, le [Jardin Moderne](#) ne peut escompter que sur 1 % de mécénat alors que ses recettes propres sont de 50 %.

L'[Orchestre Symphonique de Bretagne](#) fait partie des structures à en bénéficier et informe d'une action récente associant *crowdfunding* et mécénat, 1 € collecté correspondant à 1 € accordé par l'entreprise, en l'occurrence la BPO.

Peu l'ont évoqué mais les fonds européens constituent l'une des autres sources de financement non négligeables dans le domaine culturel.

III. Une porosité croissante entre le monde culturel et le monde économique

Dans le cadre de la labellisation [French Tech](#) et suite aux conclusions de l'étude (déjà citée) menée en 2014 sur l'économie créative dans la métropole, Rennes Métropole entend encourager les projets communs entre les industries créatives et les entreprises du secteur économique.

En attendant cette nouvelle impulsion que la collectivité espère donner, un certain nombre de structures culturelles tissent déjà des passerelles avec le monde économique. C'est notamment le cas de l'Opéra de Rennes très investi dans des partenariats avec des entreprises des nouvelles technologies, tels que le pôle compétitivité [Images et réseaux](#) (un bureau à Rennes), les laboratoires de recherche d'Orange, les entreprises de [Rennes Atalante](#). L'une des actions emblématiques découlant de ces partenariats est l'opéra *live* en 3D créé une année sur deux et retransmise en direct sur la place de l'Hôtel de Ville.

L'Espace des sciences monte également un grand nombre de projets de coopération avec les entreprises de l'image.

Que ce soit dans le secteur du cinéma, de l'audiovisuel ou de la musique, les producteurs indépendants et associatifs, eux-mêmes de statut privé, ont élaboré de longue date des stratégies de partenariat avec des entreprises privées d'autres secteurs. C'est consubstantiel à leur modèle économique.

Certains acteurs culturels se disent ouverts à ces croisements à partir du moment où ils s'établissent sur des valeurs partagées et où l'on n'oppose pas public et privé.

IV. Economie créative

En décembre 2012, le secteur des industries culturelles et créatives représentait 3,12 % du total de l'emploi salarié marchand sur la métropole rennaise (soit 5103 emplois salariés), une part supérieure à celle qui prévaut dans d'autres territoires métropolitains tels que Toulouse (2,21 %), Nantes (2,61 %) ou Strasbourg (2,30 %).

Ce sont des jeunes entreprises (61 % des établissements de la filière de l'image animé et 84 % des entreprises du secteur du design ont moins de 5 ans d'existence) et de petite taille (92

% des entreprises du secteur du spectacle vivant, 57 % des établissements de la filière du livre et 77 % des établissements du secteur de l'image animée ne possèdent aucun salarié).

Les acteurs culturels constatent que dans certains secteurs, comme celui du cinéma, la majorité des entreprises et des emplois sont basés à Paris et que les industries culturelles et créatives n'ont pas pris le train de la décentralisation. La concurrence avec Nantes qui revendique depuis longtemps son positionnement sur l'économie créative est également mentionnée.

Lors de la réunion plénière de lancement, les acteurs de l'audiovisuel ont fait état des difficultés des sociétés de production à se positionner, loin de la capitale, et au faible intérêt montré par la Ville depuis de nombreuses années à leur rencontre. Ce jugement négatif est toutefois nuancé par d'autres acteurs issus de l'audiovisuel.

Le sujet de l'export, proposé lors des ateliers, n'a pas été repris par les acteurs culturels.

Verbatim

(il s'agit de propos émis par les participants à la concertation)

"La sphère culturelle produit de la valeur, des emplois, elle est indispensable au dynamisme d'un territoire."

"Il y a peu de soutien à Rennes aux réseaux et aux projets mutualisés."

"La mutualisation existe entre les acteurs des musiques actuelles."

"Il y a trop de saupoudrage des subventions."

"Rennes a fait d'autres choix que celui de l'audiovisuel."

7. Usages numériques

Les multiples initiatives et les pôles de compétence existant sur le territoire soulignent le dynamisme dans le domaine du numérique à Rennes ([Technopole Rennes Atalante](#), Pôle de compétitivité mondial [Images & réseaux](#), [Institut de Recherche B-COM](#), [French Tech](#)...). Les structures culturelles tiennent une place majeure dans cet écosystème.

I. Quelques grandes caractéristiques générales

- Les usages numériques provoquent le déplacement du centre de gravité des productions vers l'utilisateur, des réseaux sociaux au Labfab.
- Le schéma traditionnel créateur - intermédiaire (diffuseur) - public (ou producteur - œuvre - public / concepteur - développeur - diffuseur) est bouleversé car chacun (les acteurs culturels comme le public) peut occuper différents rôles (utilisateur, producteur, contributeur) en fonction des projets, du moment et de la place qu'il occupe au sein des communautés.
- Les frontières sont beaucoup moins précises entre professionnels et amateurs et il y a donc une reconnaissance accrue de la pratique amateur.
- Les enjeux du numérique ne sont pas affaire de spécialistes mais l'affaire de tous.

II. Spécificités rennaises : une ville wiki

Sur le modèle de Wikipedia dont beaucoup d'initiateurs vivent d'ailleurs à Rennes, il a été créé [Wiki-Rennes](#) qui vise à dessiner un autoportrait de Rennes par ses habitants, les anciens Rennais, ou toute autre personne ayant un lien avec le territoire. L'association Les petits débrouillards a créé le [wikidébrouillards](#), une banque d'expériences réalisables chez soi ou en animation à partir de matériel du quotidien.

D'autres outils ont été initiés, soit par Rennes Métropole, très active dans ce domaine, soit par les habitants. Nous pouvons par exemple citer la cartographie sonore et évolutive de Rennes, [un MOOC](#) sur la fabrication numérique, un mapping sonore...

Mais certains acteurs relèvent toutefois que la Ville de Rennes, lors des États généraux de la culture et de façon plus générale, est loin d'avoir adopté des méthodes collaboratives.

III. Des tiers-lieux centrés sur les usages numériques

Qu'il s'agisse de lieux physiques ou d'espaces virtuels, un certain nombre de "tiers-lieux" sont mis en avant pour placer le numérique au cœur de leurs activités. En voici une liste significative mais non exhaustive.

- Le [labfab de Rennes](#), laboratoire de fabrication francophone
- La [Dynamo culturelle](#), une communauté de créateurs et d'artinautes
- [L'association French Tech Rennes](#), ex-Cantine numérique et qui va récupérer Rennes La Novosphere. Elle pilote le dispositif French Tech Rennes et gère un lieu emblématique, le bâtiment totem.

- [L'association BUG](#), compétences diverses (fablab, édition...) autour des usages numériques
- [La Ruche](#), réseau social local lancé en janvier 2008 garantissant la protection des données personnelles
- [Mille au carré](#), association de création multimédia

Des acteurs regrettent cependant qu'il n'y ait pas de lieu identifié permettant la rencontre entre le monde numérique et le monde culturel, ou des lieux de création, de résidences... D'autres pensent qu'un lieu physique n'est pas une fin en soi. Des réserves sont émises sur la place de la culture au sein du French Tech Rennes et du cluster "[Event&Sens](#)" de Rennes Atalante.

IV. De nombreux temps forts

Les temps forts, soit prioritairement centrés sur la création numérique et/ou ses usages, soit y consacrant une place non négligeable, sont nombreux à Rennes. En voici un aperçu significatif mais non exhaustif :

- [Electroni\[k\]](#), qui organise un festival depuis 15 ans, rebaptisé depuis 2013 "Maintenant", œuvre à la production, la promotion et l'invention de projets artistiques expérimentaux et de qualité dans les domaines des musiques électroniques et contemporaines, du design, du sound art, des arts visuels, des arts graphiques, des arts numériques et contemporains en faisant appel à des artistes locaux et internationaux. Les projets réalisés sont pour la majeure partie pluridisciplinaires et uniques dans leurs dialogues entre territoire, artistes et habitants.
- [Bouillants](#), espace dédié à l'expression numérique artistique et à la citoyenneté depuis 2009. Expositions, rencontres, ateliers, workshops, projections, résidences d'artistes et actions culturelles, tous les ans au printemps.
- [Rencontres Trans Musicales](#), initiateur d'expérimentation dans le domaine numérique (par exemple, le Pod Data)
- [Le Jardin numérique](#), événement initié en 2012 au Jardin Moderne, promouvant la créativité au quotidien et facilitant la circulation des savoirs et la réappropriation des technologies par chacun.
- [Ouest Médias Labs](#), événement organisé récemment sur les archives 2.0
- [Biblio Remix](#), rendez-vous initié en 2013, à la bibliothèque Landry dont le but est de créer et d'échanger des idées pour inventer la bibliothèque de demain.

V. L'outil numérique saisi par les structures culturelles

Les structures culturelles, quels que soient leur statut, leur taille ou leur champ d'intervention, se sont emparés des outils numériques. Certaines ont été mises en avant pendant les Etats généraux de la culture mais ce ne sont que des exemples de ces nouvelles pratiques :

- [L'Opéra de Rennes](#) est très actif sur le numérique. Il a notamment créé en 2009 un opéra *live* en 3D, Don Giovanni. Depuis, il renouvelle l'opération et réalise une captation vue par les Rennais place de l'Hôtel de Ville, lors de la retransmission en direct. Grand succès public.

- [L'Espace des Sciences](#) a créé un mooc et un fablab, le carrefour numérique.
- [Les Champs Libres](#) et l'ensemble des bibliothèques de la ville ont intégré dans leur organisation et leurs services les usages du numérique, en matière de numérisation des données mais aussi de création et de contenu. Ils proposent des ateliers participatifs réguliers avec les publics : Les rendez-vous 4C
- Le [Musée de Bretagne](#) est également repéré pour son appropriation du numérique.
- [L'école supérieure régionale des Beaux-Arts de Rennes](#) intègre le numérique dans ses actions.
- [La Sophiste](#) est un collectif menant des performances visuelles et sonores en interactivité.
- [L'Armada](#) est une association de créations musicales innovantes à destination des Petits et des Grands.
- [L'association 3 Hit Combo](#) a lancé [RennesCraft](#), un outil de médiation et de réflexion autour de la ville.
- [AVOKA](#) est un collectif d'artistes, structure de production et de diffusion de spectacles, de performances et d'installations nouveaux médias.

VI. Education/Action culturelle : des initiatives mais de l'exclusion

Dans le domaine de l'éducation artistique et de l'action culturelle, de nombreuses initiatives sont prises par les structures culturelles ou les associations scientifiques.

Nous pouvons par exemple citer l'action "Cherchez les QR Code dans la ville !" initiée par [l'association Clair Obscur](#), qui consiste, à partir d'images d'amateurs tournées entre les années 1930 et fin 1970, à découvrir des quartiers de Rennes à l'occasion d'un jeu de piste grandeur nature et à réaliser un film tout au long de l'année autour de ces images vidéos anciennes.

L'association [Les petits débrouillards](#) propose des formations au numérique (pratique, technique, apprentissage au code) ainsi que des expositions interactives et éducatives.

La pratique, la manipulation de l'image, permettent aux enfants de se poser des questions sur ce qu'est une image.

Mais certains acteurs culturels pensent que le numérique peut aussi exclure certains publics, notamment ceux en plus grande difficulté qui n'ont pas les outils pour maîtriser le flux d'informations généré par le Web.

Les réseaux sociaux sont utilisés par certaines structures culturelles pour sensibiliser le public à leurs actions et intégrer les communautés mais cela ne résout pas la question de la relation aux publics les plus difficiles d'accès.

VII. Une numérisation des données pour une ouverture au plus grand nombre

Pionnière en ce domaine, la Bibliothèque des Champs Libres a ouvert ses statistiques de fréquentation dès 2011 générant une opération #biblioviz avec le [collectif Open data Rennes](#) permettant une information sur les « services », par exemple, le meilleur horaire pour aller à la bibliothèque en fonction du jour et de l'heure de la semaine.

De manière générale, les bibliothèques permettent un accès aisé aux ressources numériques.

[L'association Dastum](#) réalise depuis une quinzaine d'années un travail de numérisation du patrimoine oral et musical de Bretagne.

Il est toutefois signalé que les porteurs de projets éprouvent parfois des difficultés à établir un lien avec les producteurs/collecteurs de données, tels que WikiRennes, les Archives, les musées, l'INA...

Verbatim

(il s'agit de propos émis par les participants à la concertation)

"Il faut distinguer l'usage et la création."

"Le numérique ne remplace pas la médiation."

"Il y a ceux qui sont dedans et ceux qui sont à l'extérieur des cercles de pratiques numériques."

"Il faut mettre en place une vraie communauté des professionnels de la culture, on est sur un réseau soit très souterrain, soit en compétition."

"Les institutions culturelles et les services de la ville devraient évoluer, être plus agiles, plus facilitateurs, et il faut rendre les agents et les acteurs plus flexibles et plus autonomes."

"Il faut tenir compte des nouveaux outils et des nouvelles modalités, notamment les réseaux sociaux dès lors qu'on y met du contenu, pour faire venir les gens vers nous."

"Il y a une fracture numérique importante pour les personnes souffrant d'un handicap."

"Les organismes de formation professionnelle traditionnels ne sont pas adaptés aux usages numérique."

"L'information est éclatée dans les réseaux sociaux, il manque un média de référence, type AlloCiné, avec des contenus enrichis."

"Le site Internet de Rennes et Métropole semble tout à fait insuffisant à témoigner de la richesse des équipements, des initiatives..."